

Newsletter

Printemps 2023

Chères collègues, chers collègues

L'année 2023 est une année d'élections fédérales. Si vous vous présentez pour un mandat au Conseil national ou au Conseil des Etats, je pense que vous êtes actuellement bien occupé-e-s. Je vous souhaite d'ores et déjà toute l'énergie nécessaire, et bonne chance !

Pour le GP FRI, si 2023 est certes une année électorale importante, elle l'est aussi pour des décisions concernant divers autres sujets.

La Suisse continue de lutter pour s'assurer une pleine participation à Horizon Europe et aux programmes et initiatives qui lui sont liés. Il nous appartient d'agir avec détermination et de demander au Conseil fédéral la volonté de négocier et une stratégie convaincante. Car l'autre option – rester à l'écart – ne peut entrer en ligne de compte. Les discussions doivent déboucher sur des négociations fructueuses.

L'année 2023 est aussi celle où se préparera et se définira le prochain cadre financier FRI. Le message fédéral à venir sur la formation, la recherche et l'innovation (message FRI) doit tenir compte des nombreux éléments qui nous ont occupés ces dernières années et ces derniers mois, y compris au Parlement. Il doit encourager l'effort de numérisation, traiter le problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée avec des concepts clairs et des décisions de financement adéquates et montrer, d'une manière générale, la nécessité pour la Suisse de se maintenir parmi les pays les plus innovants du monde.

Soutenez-nous ! Je vous invite cordialement à devenir membres de notre GP FRI. Saisissez cette occasion de vous tenir régulièrement informés, lors de nos réunions de sessions, sur des sujets d'actualité touchant la formation, la recherche et l'innovation. La prochaine fois sera le jeudi 16 mars 2023 à la session de printemps, où nous traiterons la question « Une Suisse innovatrice et compétitive ? ». Il m'est très agréable de vous annoncer que notre orateur invité sera le Conseiller fédéral, Ignazio Cassis.

Damian Müller, Conseiller aux Etats
Président du GP FRI

Conséquences directes de la non-association à « Horizon Europe »

Nous ne cessons de signaler ici les répercussions de la non-association actuelle. Dernier exemple en date: à cause de cette non-participation, la Suisse est exclue depuis début janvier 2023 des activités et des réunions du " European Strategy Forum on Research Infrastructures " (ESFRI). Cela signifie que les chercheurs suisses sont empêchés de prendre part aux programmes et activités européens correspondants. L'attrait de la Suisse en tant que site d'activité et de recherche s'en trouve du même coup diminué.

Procédure de consultation pour la loi sur le « Fonds Horizon »

Dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives cantonales 21.327 et 21.328, il faut examiner les mesures permettant à la Suisse de s'associer pleinement au programme de recherche Horizon Europe. A cette fin, la commission ad hoc a ouvert le 4 novembre 2022 la procédure de consultation relative à la « loi sur le fonds Horizon », qui vise à mettre en place un fonds destiné à mieux garantir les moyens financiers pour la recherche suisse et à créer ainsi une base ressemblant le plus possible à celle d'une association complète au programme Horizon. Le fonds doit subsister jusqu'à ce que la Suisse rejoigne l'ensemble du programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE. Il ne résout pas fondamentalement le problème, mais permet au moins une coopération internationale en matière de recherche et la promotion de l'excellence scientifique de la recherche suisse. Le délai de consultation était fixé au 15 février 2023. Les premiers résultats de la consultation ne sont pas encore connus.

Dossiers parlementaires et objets du Conseil fédéral pour la session de printemps 2023

22.067 Loi fédérale sur les étrangers et intégration. Admission facilitée pour les étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse

CN, jeudi 16 mars

La CSEC-N souhaite que la CIP-N inclue dans le projet une facilitation d'admission pour les étrangers, quel que soit le diplôme suisse de niveau tertiaire dont ils sont titulaires. L'allègement doit ainsi s'appliquer également aux personnes détenant un Master of Advanced Studies, un brevet fédéral, un diplôme fédéral ou un diplôme ES. Cette demande fait partie des mesures de lutte contre la pénurie de personnel qualifié. A l'issue de sa séance de janvier 2023, la CSEC-N a demandé par 16 voix contre 7 et 1 abstention que le projet soit adopté avec cette modification. Nous saluons tous les efforts visant à adapter la loi sur les étrangers et l'intégration de telle sorte que les étrangers titulaires des diplômes susmentionnés puissent bénéficier d'une admission facilitée.

20.3050 Mo. Conseil national (Aebischer Matthias). Équivalence des diplômes de la formation professionnelle supérieure

CE, lundi 6 mars

Depuis 2020, l'Allemagne décerne les titres de " Bachelor Professional " et de " Master Professional " pour les diplômes de formation professionnelle. Cela crée une équivalence entre les études supérieures et les formations professionnelles plus qualifiées. L'introduction des titres " Bachelor Professional " et " Master Professional " a considérablement renforcé la compétitivité des professionnels allemands. La Suisse ne dispose toujours pas de tels titres, ce qui diminue les chances de nombreux professionnels suisses de trouver un emploi dans notre pays et à l'étranger. Cette situation n'est pas seulement difficile pour les professionnels suisses, mais aussi pour le système éducatif suisse. La motion demande donc que la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) soit adaptée en conséquence.

Nous soutenons l'alignement des titres professionnels suisses sur les dénominations reconnues à l'étranger, puisqu'il renforce la position des professionnels suisses tout comme le système éducatif suisse.

22.3012 Mo. CPE-CN Mesures urgentes en faveur du pôle suisse de recherche, de formation et d'innovation

CE, jeudi 16 mars

La motion charge le Conseil fédéral de mener des négociations avec l'Union européenne (UE) en vue de l'élaboration d'une convention relative à l'association immédiate de la Suisse, en tant qu'Etat tiers, aux programmes Horizon Europe, Digital Europe, ITER, Euratom et Erasmus+ pour la période 2021-2027. En échange d'une association rapide aux programmes concernés de l'UE, la Suisse pourrait proposer une contribution supplémentaire unique à la cohésion européenne.

Le Conseil national a approuvé cette motion de la CPE-N. Dans leur résolution du 23 janvier 2022, le Conseil des EPF, Swissuniversities et scienceindustries ont souligné que l'avenir de la mise en réseau internationale du pôle de recherche et d'innovation suisse était en danger et ont donc demandé des mesures pour une association à Horizon Europe. Dans son rapport du 9 janvier 2023, la CPE-E a recommandé le rejet de la motion par 12 voix contre 0 et 1 abstention. Selon la CPE-E, la position et les conditions-cadres de la Commission européenne concernant la participation de la Suisse à Horizon Europe sont très claires. La commission souligne en outre que l'approche suivie par la motion ne permettra pas de débloquent l'admission à Horizon Europe et recommande donc de la rejeter.

Le GP FRI le souligne une fois de plus : nous nous engageons pour un accès rapide et durable à Horizon Europe ainsi qu'aux autres programmes de recherche mentionnés ci-dessus. Les mesures à prendre doivent être durables et globales.

Rencontre de session du GP FRI en mars 2023

Rencontre du GP FRI du jeudi 16 mars 2023

« Une Suisse innovante et compétitive ? La diplomatie scientifique en tant qu'élément essentiel de la gouvernance internationale du 21^e siècle »

par le Conseiller fédéral Ignazio Cassis,
chef du Département fédéral des affaires étrangères

Après avoir dû malheureusement reporter la dernière rencontre de session en présence du président de la Confédération Ignazio Cassis, prévue au printemps 2022 nous aurons le plaisir de vous accueillir le **jeudi 16 mars 2023 à l'hôtel Bellevue Palace à Berne** pour entendre son exposé.

Le rythme fulgurant du développement scientifique et technologique a la capacité de modifier fondamentalement l'humanité, donc aussi la manière dont la société s'organise. Dès lors, il s'agit aussi de mettre pleinement en valeur les progrès de la science et de la technologie dans le domaine de la gouvernance.

Créée par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat genevois, la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator GESDA a développé une méthode unique qui positionne la Suisse comme un acteur innovant de la diplomatie scientifique.

Le président de la Confédération Ignazio Cassis vous présentera la GESDA et le rôle de cette fondation pour la Suisse en tant que précurseur de la diplomatie scientifique.

La manifestation à l'hôtel Bellevue Palace débutera par un lunch chaud à partir de 12h30 et se terminera vers 14h30.

Nous nous réjouissons beaucoup de votre participation, via info@pgbfi.ch.

Groupe parlementaire pour la formation, la recherche et l'innovation GP FRI

Nordstrasse 15 - Case postale

CH-8021 Zurich

Téléphone +41 44 368 17 11

E-mail info@pgbfi.ch

Internet www.pgbfi.ch